

A garder

Le Principal
Aux
Parents d'élèves

Objet : ASSOCIATIONS RESIDENTES AU COLLEGE

Le Principal

Trois associations résidant au collège vont se rapprocher de vous et vous inciter à adhérer. Cela va se dérouler en même temps que les inscriptions en ce qui concerne l'APE et dans les premiers jours de la rentrée concernant le FSE et l'AS.

Je vous invite vivement à y répondre positivement.

En effet, pour un montant minimum à l'année (5 à 6 euros, 25 euros pour l'AS), vous bénéficierez de nombreux avantages et participerez ainsi à la vie du collège.

Standard
02 96 87 17 50
Ligne directe
02 96 87 17 57

Mél.
clg.vercel.dinan
@ac-rennes.fr

12, rue de Léhon
B.P. 22065
22100 DINAN

www.ac-rennes.fr

1 / l'APE (6 euros) est une association de parents d'élèves indépendante et autonome. Elle veille tout au long de l'année aux intérêts des parents et participe, grâce à ses adhérents, à de nombreux lieux de décisions : conseil de classe, conseil d'administration... Elle coordonne l'achat de fournitures à coût diminué pour ses adhérents.

2 / le FSE (5 euros) est le foyer socio-éducatif du collège. Il contribue aux activités complémentaires à l'enseignement : club, sortie, voyages, photos de classe... Animé par des professeurs, parents et élèves, sa place est essentielle et y adhérer une évidence. L'adhésion se fait en début d'année scolaire avec une proposition d'achat du sweat du collège.

3 / L'AS (25 euros), est une association sportive dispensée par les enseignants d'EPS sur les temps du midi (12h05-12h50) ou les mercredis après-midi (12h45-14h30). Cette association propose la pratique de diverses activités physiques et sportives (Badminton, futsal, hand-ball, basket-ball, escalade, danses, kayak, randonnée, base-ball, fitness). Cette pratique peut-être de loisir et/ou compétitive. En effet, l'union nationale du sport scolaire (UNSS) nous permet de vivre des rencontres de proximité (district émeraude), départementales ou nationales. En dehors de l'activité physique, les élèves sont amenés à prendre des responsabilités (coach, arbitre, juge) et prendre des décisions en qualité de membre du bureau de l'association. Le développement d'une citoyenneté en acte et la découverte ou l'approfondissement de diverses activités physiques et sportives sont recherchés pour enrichir le parcours des élèves au collège.

Exemple d'activité :

Les midis de 12h05 à 12h50 : futsal, handball, basket, badminton, danse, musculation, Selon les années et demandes d'élèves.

Le mercredi après-midi de 12h30 à 14h30-15h30h selon les activités : escalade, kayak, badminton, course d'orientation, base-ball, jeux sportifs...

Et Les mercredis de compétition (12h30-17h) : rencontre sportive futsal-hand-ball- badminton – course d'orientation- raid des collèges – Cross... contre les collèges du district du Penthièvre, du département, de l'académie : selon les qualifications successives.

L'Association Sportive du Collège fonctionnera à partir du lundi 11 septembre 2023. Encadrés par les Professeurs d'EPS de l'Établissement, les élèves garçons et filles pourront découvrir et pratiquer différentes activités au cours de l'année : activités de loisirs ou à objectifs sportifs et compétitifs. Les rencontres se dérouleront les mercredis après-midi.

Particularité de la licence à l'A.S : la possibilité de pratiquer plusieurs sports tout au long de l'année au prix d'une seule licence.

Les premières semaines du 12 septembre au 30 septembre, une période d'essai sera proposée aux élèves.

LES ENTRAÎNEMENTS du MIDI : se dérouleront de 12h05 à 12h50. Les élèves de l'AS ne pouvant manger avant, déjeuneront à 13h. Tous les cours reprenant à 13h30, les élèves auront le temps de déjeuner et mangeront avec grand appétit !

Voici un exemple d'activités proposées su le temps du midi :

Les MIDIS de 12h05 à 12h50 : les élèves doivent se mettre en tenue de sport rapidement, pensez à privilégier une tenue vestimentaire simple.

Les midis, l'AS vous propose chaque jour une activité différente :

- Danse
- Sports de raquette : Badminton/Tennis de Table
- Musculation
- Sport-collectifs : Futsall/Basket/Hand-Ball

=> Voir les affichages au collège pour les jours proposés.

Les mercredis après-midi : à partir de 12h45 un entraînement découverte et multi activités sera proposé tout au long de l'année :

- SEPTEMBRE-OCTOBRE : 6 séances de Kayak selon Météo.
- NOVEMBRE à FIN JANVIER : Sports de Raquette et Escalade.
- FEVRIER à AVRIL : Danse, et Base-ball
- MAI-JUIN : Kayak/ Course d'orientation/ V.T.T pour la préparation au raid des collèges.

Ces mercredis seront encadrés par 2 enseignants et selon les activités les séances se termineront à 14h30 ou 15h30 (pour le Kayak, la CO, et le VTT).

Nous vous informons que le conseil départemental 22 partenaire du sport scolaire vous fait bénéficier d'une aide de 5 euros, versé directement à l'Association de votre établissement.

Le prix de l'adhésion restant à votre charge sera de 25 euros.

Il vous est possible d'utiliser les chèques loisirs versés par la C.A.F. (et seulement ceux-ci excluant les chèques vacances).

L'adhésion comprend la licence et une assurance. Aucun certificat médical n'est nécessaire. Pour vous inscrire, il suffira de demander à votre professeur d'EPS à la rentrée le document d'adhésion et effectuer le paiement en chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Vercel ou en espèces sous enveloppe.

4/ **L'Amicale des Anciens Élèves du Collège de Dinan**, notre collège est le plus beau. Il est riche de passé, de présent et d'avenir. Cette association, créée en 1864, aide et soutient le collège et ses élèves, anciens ou actuels. Ainsi, elle organise des rencontres amicales. Elle préserve et met en valeur le patrimoine. En 2022, elle a animé des visites guidées (Journées Européennes du Patrimoine, rencontres artistiques), célébré le centenaire du Monument aux Morts (remise en état, concert, projections de films, conférence, biographie des morts pour la France), recherché des documents (photos de classes, carnets de correspondance, manuels scolaires) et des archives, participé aux journées portes ouvertes, remise des prix... Pour cela nous avons besoin de vous, parents, élèves et futurs anciens élèves. Un contact : amicoldinan@laposte.net

Le Principal,
M. Nicolas HÉRISSE

